

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 17 mars 2021

Date de la

Convocation :

12 mars 2021

Date d’Affichage :

19 mars 2021

Objet : Délibération n° 2021-028

**Autorisation de survol du Domaine Public Communal PC00518320H0016,
SCCV GLPC L’Orceyrette représentée par M. Guillaume LEBIGOT.**

**L’an deux mille vingt et un, le dix-sept mars à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 1

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : M. LAURENT Sylvain par Mme AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

VU le courrier en date du 10/12/2021 de M. Guillaume LEBIGOT, représentant la SCCV GLPC L’Orceyrette qui, dans le cadre du projet d’aménagement de la maison située au 22 de la rue Principale du Bourg, parcelles cadastrées n° 23 et 24 de la section AB, sollicite une autorisation de survol du domaine public communal pour une dépassée de toiture,

VU la demande de Permis de Construire n° PC00518320H0016 déposée par la SCCV GLPC L’Orceyrette à cet effet,

CONSIDERANT que ce projet se fera dans l’emprise du survol existant et qu’il ne crée pas de servitudes particulières sur le domaine public,

VU l’avis favorable de la commission «Travaux-Urbanisme»,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour le survol du domaine public communal conformément à la demande susvisée.
- **DIT** que la présente autorisation fera l’objet d’un arrêté du Maire après obtention de l’autorisation d’urbanisme sus visée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE